

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18345 - 71ÈME ANNÉE

La Réunion ne présidera pas la Commission de l'océan Indien

COI : qui parlera aux noms des Réunionnais ?



QUATRIÈME SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN (COI)

23 AOÛT 2014, MORONI, UNION DES COMORES

DECLARATION FINALE

L'Indianocéanie, un avenir à bâtir ensemble

La Réunion absente de la Déclaration finale du Sommet de la COI. Le président de la République a pris la parole au nom de La Réunion. Résultat : La Réunion ne figure même plus dans le document final alors qu'elle est un des pays à l'origine de la COI.

Ce sera la France et pas La Réunion qui présidera la Commission de l'océan Indien en cette année décisive pour l'avenir de notre île. Entre ceux de la diplomatie française et ceux de l'économie réunionnaise, quels intérêts seront défendus en priorité ?

La Réunion vient de subir successivement deux graves échecs sur le plan international. Le premier est la décision de la Commission de l'océan Indien, COI, de faire de Madagascar le grenier de notre région. Cela signifie que la Grande île sera le principal producteur de denrées alimentaires pour atteindre d'une part l'autosuffisance, et d'autre part fournir les pays voisins. Rappelons que des

agriculteurs réunionnais ont mis en garde contre les effets sur l'emploi à La Réunion d'importations venues de Madagascar, car à 800 kilomètres de nos côtes, ce sont les mêmes cultures, mais avec un coût de production défiant toute concurrence réunionnaise. À cette occasion, Témoignages avait demandé : qui a parlé aux noms des Réunionnais pour défendre les intérêts de La Réunion. Pas de réponse.

Le second revers date de lundi. À Bruxelles, le Vietnam et l'Union européenne ont signé un accord commercial. Ce traité fait baisser les obstacles tarifaires à la circulation des marchandises. À maintes reprises, les acteurs de la filière canne-sucre ont alerté sur les dangers de ce type d'accord. Le Vietnam ainsi que d'autres pays produisent du sucre de canne. Dans notre île, la filière s'est organisée pour que les

sucre spéciaux constituent la moitié de la production. D'un prix nettement supérieur au sucre en vrac, ces sucres spéciaux sont la principale source de revenus pour la filière. Ils sont destinés à la consommation réunionnaise et à l'exportation vers l'Union européenne. En Europe, les sucres spéciaux de canne à sucre représentent un marché de niche de 200.000 tonnes par an qui n'est pas extensible. La production réunionnaise de sucres spéciaux est de 100.000 tonnes par an.

Le précédent de l'accord UE-Vietnam

C'est pourquoi la filière canne-sucre de La Réunion a demandé au gouvernement français que les sucres spéciaux soient exclus des discussions. En clair, après la signature de l'accord, pas un gramme de sucre spécial ne doit être autorisé à entrer sur le marché européen. En août 2014, François Hollande avait dit qu'il soutenait la demande d'exclure les sucres spéciaux des négociations commerciales entre l'Union européenne et les concurrents de La Réunion. Cette promesse du président de la République est restée sans effet.

L'accord signé lundi permet en effet au Vietnam d'exporter vers l'Europe une quantité illimitée de sucres spéciaux. Pour les 400 premières tonnes, ces exportations ne seront pas taxées. Au-delà, une taxe de 42 centimes par kilo s'appliquera. Les sucres spéciaux figurent donc bien dans un accord commercial signé par l'Union européenne. Les Réunionnais n'ont pas été défendus car dans le système actuel, ils n'ont pas le droit de se faire entendre. Ce sont la France et l'Europe qui parlent à leur place. On voit le résultat.

2016 : année décisive

L'année 2016 sera celle de tous les dangers, et pas seulement pour les planteurs de canne. Les pays de notre région vont constituer une zone de libre échange de plus de 600 millions d'habitants. Cet ensemble comprendra tous les membres de la Commission de l'océan Indien sauf La Réunion, qui est une région de l'Union européenne. Les représentants de ce bloc économiques doivent signer avec l'Europe un accord commercial. Il permettra l'exporta-

tion vers les régions de l'UE, donc La Réunion, de toute leur production. Ces marchandises entreront directement en concurrence avec ce qui est fabriqué à La Réunion. C'est la ruine annoncée de l'économie de l'île, d'où la nécessité pour les Réunionnais de se faire entendre pour défendre leurs intérêts.

Les Réunionnais à l'origine de la COI

Hier, lors des vœux du Jour de l'an lunaire, le préfet de La Réunion a annoncé que la France allait présider cette année la COI. Cette déclaration interpelle. Rappelons en effet que la COI est la conséquence de la Conférence des partis progressistes du Sud-Ouest de l'océan Indien. Cette organisation a été créée dans les années 1970 pour renforcer la solidarité des peuples de notre région, confrontés notamment aux attaques des gouvernements occidentaux qui soutenaient l'apartheid en Afrique du Sud, ainsi que l'occupation de Diego-Garcia par les États-Unis.

Le Parti communiste réunionnais y représentait La Réunion. Notre pays était donc traité sur un pied d'égalité avec nos voisins. C'est pourquoi, grâce au PCR, La Réunion est un des pays fondateurs de la coopération entre les îles de l'océan Indien.

En 1984, quand il s'est agi d'évoluer vers la Commission de l'océan Indien, organisation d'État et non plus de partis politiques, La Réunion a tout d'abord été exclue à cause de son statut de département français. En 1986, La Réunion a été acceptée, mais son entrée a permis à la France de siéger à la table de la COI, alors qu'elle est étrangère à sa création. L'an dernier, aucun Réunionnais ne s'est exprimé lors du sommet de la COI à Moroni aux Comores, mais François Hollande a eu droit à la parole. Plus grave encore, La Réunion ne figure nulle part dans la déclaration finale de ce sommet.

Intérêts divergents

Lors de la cérémonie du Jour de l'an lunaire, des élus réunionnais étaient invités en tant qu'officiels, notamment Didier Robert, président de la Région Réunion et Jean-Paul Virapoullé, vice-président de cette collectivité. Aucun n'a pris la parole, ce qui veut dire que le préfet de La Réunion a parlé en leurs noms. Voici donc la perspective : ce

ne sera pas La Réunion qui présidera cette année la COI mais bien la France. Or, les intérêts de la diplomatie française et de l'économie réunionnaise sont différents, ce que rappelle le contenu de l'accord commercial entre le Vietnam et l'Union européenne. Cela laisse planer des doutes sur la prise en compte des revendications des Réunionnais dans cette année décisive. Cela renvoie aussi à l'humiliant spectacle de 2011 : quand le drapeau des Jeux des îles de l'océan Indien avait été remis officiellement en tribune à l'ambassadeur de France aux Seychelles, avant que ce dernier ne le donne en catimini à Didier Robert.

Autres temps, autres responsables

En d'autres circonstances, la voix de La Réunion était entendue. Le 6 février 2010, la fête du Jour de l'an lunaire avait coïncidé avec l'ouverture du consulat de Chine à La Réunion. Lors de la cérémonie organisée le soir-là à Saint-Denis, plusieurs personnes avaient pris la parole. Outre le consul et l'ambassadeur de Chine en France, Paul Vergès avait fait un discours mettant en perspective les relations entre La Réunion et la Chine, Roland Robert avait abondé dans le même sens. La France n'avait alors délégué que le conseiller diplomatique du préfet. Autres temps, autres responsables : la cérémonie d'hier a confirmé que des élus réunionnais ont totalement abdiqué leurs responsabilités, ce qui fait que la France est la seule à parler.

Le Parti communiste réunionnais propose de saisir l'occasion du débat sur le projet de loi d'égalité réelle pour changer ce système. Il demande la création d'une assemblée unique dotée de compétences pour négocier avec les pays voisins. Ceci permettra aux Réunionnais de faire entendre leur point de vue, et obligera également les élus réunionnais à assumer leurs actes devant le peuple réunionnais.

C'est cette voie qui peut sauver La Réunion. Autrement, c'est la certitude d'être broyé par les conséquences de la mondialisation ultra-libérale. La Réunion doit en effet être d'abord un atout pour La Réunion.

M.M.

Édito

Témoignages est Réunionnais

Témoignages vient de donner une superbe leçon de ce que peut être un Parti Communiste Réunionnais. L'hommage à Thomas Soundarom, l'un de nos 7 martyrs, est un acte pour affirmer l'existence d'un peuple réunionnais, qui a une histoire et qui doit être enseignée. Cette histoire n'est pas celle de l'histoire de France, actuellement enseignée à l'École. C'est l'une des thèses fondamentales du Congrès fondateur du PCR, en 1959.

La révélation de cette nouvelle culture politique a été et est toujours diversement ressentie dans la société réunionnaise ainsi que dans le PCR. De même, aucun autre média n'a trouvé utile d'en parler. Il en est ainsi des autres organisations politiques.

Le jour anniversaire de cette mémorable lâcheté, les médias donnent de l'importance à une action pour dénigrer le PCR qui est montée de toute pièce. Aucun journaliste présent ne rapporte la moindre allusion à cet événement historique. C'est la preuve qu'un demi siècle après la création du PCR, l'histoire de La Réunion n'est pas encore une priorité. Durant leur mandature, les élus municipaux ignorent superbement l'histoire.

Heureusement que d'autres s'en sont préoccupés. Dans le cas présent, nous avons le rappel de Témoignages qui fait une mise en perspective des problèmes des planteurs de canne qui a servi de trame à l'assassinat de Thomas Soundarom. Nous avons aussi le travail inestimable de Eugène Rousse qui a collaboré avec Témoignages à la sortie d'un livre : "les 7 martyrs". Ils sont morts pour que vivent La Réunion et les Réunionnais.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Cérémonie du Jour de l'an lunaire

Pour le développement des relations sino-réunionnaises

Hier, Madame Guo Wei, Consule générale de Chine à La Réunion, a présidé la célébration du Jour de l'an lunaire à l'occasion d'une cérémonie organisée à Saint-Denis.



Discours de Guo Wei, Consule générale de Chine à La Réunion.

Dans le monde, le passage à la nouvelle année lunaire est célébré dans de nombreux pays. En Chine, cette date porte le nom de la Fête de Printemps. En 2016, elle marque l'entrée dans l'année du Singe de feu.

À l'initiative du Consulat général de Chine à La Réunion, une cérémonie a eu lieu hier à l'hôtel Créolia de Saint-Denis. Après la Danse du Lion, Guo Wei, consule générale de Chine, a transmis ses vœux de nouvelle année.

Dans son discours, elle a évoqué le lancement du 13e Plan quinquennal. En s'appuyant sur le développement durable, et en particulier la croissance des énergies renouvelables, il vise l'objectif de faire de la Chine une société de moyenne aisance.

Cela passe par des bases plus solides pour la croissance. En 2016, l'économie chinoise continuera de se développer, a dit Guo Wei.

La diplomate a insisté sur le développement des relations sino-réunionnaises. Elle note que le cadre des relations entre la Chine et la France n'ont jamais été aussi favorables dans l'histoire. Elle est re-

venue sur la récente visite de l'ambassadeur de Chine en France. Ce dernier avait réitéré l'importance de La Réunion.

La Consule générale de Chine a ensuite dévoilé plusieurs temps forts du calendrier culturel. Le 18 février sera inaugurée une exposition sur la Chine à la cité des Arts de Saint-

Denis. En juin aura lieu la 7e édition du Festival du cinéma chinois. En juillet se déroulera la Semaine artistique chinoise.

Elle a dit la volonté de travailler avec la partie réunionnaise pour élargir la coopération entre nos deux pays. Elle a conclu son discours en souhaitant une bonne année du Singe, animal réputé pour son intelligence et sa capacité à acquérir des connaissances.

Pour sa part, Dominique Sorain, préfet de La Réunion, a fait donné un aperçu des relations franco-chinoises fondées depuis plus de 50 ans. Il a rendu hommage au travail du consulat, qui a permis le développement des échanges avec la Chine. Pour cette année, il a annoncé une opération avec les tour-opérateur chinois afin de renforcer la connaissance de notre île en Chine. Enfin, il a annoncé le début de la présidence française de la Commission de l'océan Indien. Lors du Conseil des ministres qui actera cette décision, le statut d'observateur de la Chine au sein de la COI sera officialisé.

M.M.



La Danse du Lion pour marquer l'entrée dans l'année du Singe de feu.

Julian Assange arbitrairement détenu par la Suède et le Royaume-Uni, estime le groupe de travail sur la détention arbitraire

Julian Assange doit être libéré : Barack Obama va-t-il respecter les droits humains ?

Julian Assange, fondateur de WikiLeaks, est arbitrairement détenu par la Suède et le Royaume-Uni depuis son arrestation le 7 septembre 2010. C'est le résultat d'une action des deux gouvernements contre lui. C'est ce qu'a annoncé le Groupe des Nations Unies sur la détention arbitraire hier.

Dans une déclaration publique diffusée hier, les experts du Groupe des Nations Unies sur la détention arbitraire demandent aux gouvernements britanniques et suédois la fin de la privation de liberté subie par Julian Assange, le respect de son intégrité physique et de sa liberté de mouvement, et leur demande le droit à la réparation.

En septembre 2010, Julian Assange a tout d'abord été détenu à la prison de Wandsworth, puis il s'est réfugié depuis 2012 dans l'ambassade d'Équateur en Grande-Bretagne. Il doit y rester confiné sous peine d'être immédiatement arrêté.

Sous le coup d'une menace de transfert vers les États-Unis où il risque d'être traité comme un espion, et donc d'être mis à mort ou jeté en prison jusqu'à la fin de ses jours, Julian Assange est dans la même situation que Bradley Manning et Edward Snowden qui a donné des preuves sur la campagne générale d'espionnage menée par le gouvernement américain en utilisant les technologies de communication : internet, téléphone mobile.

L'arrêt du Groupe de travail des Nations-Unies sur la détention arbitraire n'est pas juridiquement contraignant. C'est malgré tout un coup porté à Barack Obama et à ses alliés. Cela met de nouveau à mal la campagne de communication qui a fait du président des États-Unis un Prix Nobel de la Paix en 2009, alors que les armées de ce pays continuent de sévir dans de nombreux pays du monde.

Après l'arrêt du Groupe de travail des Nations-Unies, Barack Obama va-t-il enfin mettre fin aux graves atteintes aux droits humains dont se rend coupable quotidiennement son gouvernement ?

M.M.

Les médias peuvent-ils être intoxiqués ?

Les médias comme la population ont des difficultés pour comprendre les déchirements dans un département "socialement hors norme". Tous les repères s'écroulent et l'on s'étonne que le PCR soit touché, également. Huguette Bello et Claude Hoarau ne sont que 2 cas qui ont vidé leur sac, à grand renfort médiatique. A mesure que les contradictions sociales vont s'aiguiser dans notre société déstructurée, d'autres cas vont apparaître. Que restera-t-il de tout cela dans 20 ou 30 ans ? Le PCR dispose actuellement d'une expérience de 57 ans qui n'a jamais été un long fleuve tranquille. L'intérêt pour l'histoire, c'est la cohérence des arguments portés sur la place public.

Aux Régionales, il y a 2 mois, la liste conduite par Didier Robert obtient au premier tour 107 281 suffrages, soit 40,36 %. Celle conduite par Huguette Bello : 62 248, soit 23,80 %. Au 2e tour, Didier Robert obtient 173 592, soit 52,69 % et Huguette Bello : 155 896, soit 47,31 %. La différence : 17.706.

Or, la coalition menée par Bello avait tout pour gagner. Elle disposait d'un potentiel très confortable de 139 671 voix, soit un avantage de 32 390 sur Robert (107 281). Au sprint final, non seulement l'avance exceptionnelle a fondu mais Bello accuse un déficit de 17 706 sur son concurrent.

Voilà la réalité. D'où vient alors cette inversion de la courbe électorale ? Le peuple n'est-il pas en droit d'attendre un minimum d'explication sérieuse ? La seule réponse est venue de Claude Hoarau. C'est le PCR, et c'est à Sainte Suzanne. La belle affaire intoxique les esprits fragiles.

Voyons le résultat dans cette commune. Didier Robert passe de 2470 voix à 4173 voix, soit un gain de 1703 voix entre les 2 tours. A comparer aux 66311 voix supplémentaires qu'il a engrangées sur toute l'île. Pour sa part, Huguette Bello a progressé de 3311 voix ; elle réalise presque le double des gains de Robert. Cette chance, elle ne l'aura pas sur Saint Denis où elle récupère seulement 8390 tandis que Didier Robert progresse de 11246. En pourcentage, Bello fait 44,24 % à Sainte Suzanne mais seulement 41,5 % dans la capitale. Alors, si quelqu'un aurait favorisé Didier Robert, ce serait qui d'après vous ?

Incapables de fournir à la population une explication rationnelle de leur défaite, perdus face à leurs certitudes d'avant le scrutin, Claude Hoarau et consort mentent. Ils étalent au grand jour leur malhonnêteté et leurs vengeances vis-à-vis du PCR. Peut-on reprocher au PCR d'avoir été cohérent depuis le début ? Il y a beaucoup d'enseignements à tirer de ce scrutin. Un effort d'analyse éviterait bien des incohérences.

NB *la section de St Louis étant dissoute depuis 2 mois, les délégués de St Louis ne siègent plus dans les différentes instances. La démission est un nouveau cas d'intoxication médiatique.

Ary Yée-Chong-Tchi-Kan

Oté

Sifiré d'in zétinsèl, di pa in zour ?

Dopi dé zour tribinal la po zij in boug pou in nafèr éspésyal, boudikont lo boug la fé in gro lérèr, minm i pé di li la fé in bèl kouyonad, vik li la mèt do fé dann la foré la ba Maido. Kosa la pass par son tèt pou fé in nafèr konm sa ? Dizon in nafèr difisil pou konprann vik li minm li lé ponpié. Mandoné alé konprann ? Sak lé sir osi sèk do fé i pran pli fasilman dan désertin zandrwa, zandra ousa néna la sésrèss, ousa néna bwa sèk, ousa néna zékli d'bwa, kopo d'bwa tousala.

Dopi sa an mwin minm mi di a mwin, la sé in boug la mèt do fé, lo pov. Mé sanm pou mwin do fé i pé pran ninport kèl moman isi la Rényon. Néna si tan tèlman linzistiss, di pa in zour nout gro kèr i lév pa ! Aforss tan rod travay, aforss tan i trouv pa di pa in zour bann zènn i krak pa in zalimèt ! Konbyin d'tan bann gramoun va siport viv èk in ti moné zako konm zordi ? Ziska kèl èr domoun sra éré viv an touk dann inn ti kaz ?

Antansyon mi zij pa lo boug la mèt do fé, néna d'moun lé péyé pou sa, mi ankouraz pa non pli domoun pou fé sa. Mé mi di antanvyon, vik dan nout péi néna tout zangrédiàn i trinn par isi par laba, donkolor ninport lakèl moman do fé i pé pran. Konm mi di la bon o, isi la Rényon, i sifiré d'in zétinsèl, bwa sèk néna, zékli bwa néna, kopo bwa néna é an plis domoun lé sèk. Sifiré d'in zétinsèl, di pa in zour ?

Justin

« Lo kèr la pa magazin » - In kozman po la rout

Kosa i lé magazin ? Bien sir nana magazin z'arab, nout tout i koné, mé sa la pa tout . Nana galman magazin pou ramas tout sort de shoz dodan... sépa si dann la lang franse i apèl pa sa « resèr ». Touléka, i mète in bonpé z'afèr dodan, pa touzour bien ranzé, mém dé foi sirsharzé. Dann provèrb mi sort mark an-o la, sa i vé dir demoun i pé pa siport tout z'afèr : nana sak ni pé, é nana sak ni pé pa, pars i donn anou tro la doulèr dann kèr. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr gris ! zot va oir ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, d'akor, rantre nou.